

Règle 100

Lien (Renvois)

>Bulletins (4)

Bulletin No. 3282 — Statuts et Règlements — Élimination des vérificateurs de section de l'Association et des vérificateurs de section suppléants de l'Association – En vigueur à compter du 12 juillet 2004 (Le 10 mai 2004)

Bulletin No. 2732 — Statuts et Règlements — Remplacement de l'expression «titres pouvant faire l'objet d'options» par l'expression «titres admissibles à une couverture réduite» et établissement d'une «liste de titres admissibles à une couverture réduite» - Formulaire 1 et Règlement 100 (Le 30 mai 2000)

Bulletin No. 2543 — Statuts et Règlements — Capital et couverture prescrits à l'égard des groupe de produits liés à l'indice TSE 35 et à l'indice TSE 100 -Titre premier des Règlements (Le 23 décembre 1998)

Bulletin No. 2495 — Statuts et Règlements — Modifications d'Ordre Administratif des Statuts et des Règlements de l'ACCOVAM (le 22 juillet 1998)

>Avis (4)

Avis No. 17-0133 — Avis sur les règles — Avis d'approbation/Mise en oeuvre — Modifications visant à faciliter le passage du secteur des valeurs mobilières au cycle de règlement T+2 (le 29 juin 2017)

Avis No. 15-0249 — Avis sur les règles — Avis d'approbation/de mise en oeuvre — Modifications apportées au paragraphe 10(k) de la Règle 100 des courtiers membres – Utilisation facultative des méthodes TIMS ou SPAN (le 6 novembre 2015)

Avis No. 15-0209 — Avis sur les règles — Avis d'approbation/de mise en oeuvre — Modification de l'alinéa 10(f)(vi) de la Règle 100 des courtiers membres – Opération mixte symétrique (le 15 septembre 2015)

Avis No. 08-0074 — Avis sur les règles — Note d'orientation — Couverture d'un titre non visé par la Règle 100 pour les courtiers membres ou le Formulaire 1 (le 4 septembre 2008)